

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 05/09/2022

Convocation du 31/08 /2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq septembre, à 17 heures 30, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 Août 2022

Membres présents : PELLERIN Laurent, RAFFAILLAC Georgette LEYMARIE Robert, PICHON Yvon, NAVALON Mathias, BOTERF Isabelle, LACOMBE Daniel, AUREJAC Christophe et Cyril DELGOULET

Absents excusés : BIGEAT Arnaud, GERAUD Sandrine,

Procurations : BIGEAT Arnaud à Isabelle BOTERF, GERAUD Sandrine à RAFFAILLAC Georgette.

Secrétaire de Séance : PICHON Yvon

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance.
- 2) Délibération Convention groupement de commandes pour la prestation de fauchage et débroussaillage des voies communales avec la Cdc.

<i>Conseillers en exercice</i>	<i>11</i>
<i>Conseillers présents</i>	<i>09</i>
<i>Conseillers absents excusés</i>	<i>02</i>
<i>Procurations</i>	<i>02</i>

Ouverture de la séance à 17 heures 50.

Mr le Maire fait l'appel.

1. 1/ Désignation du secrétaire de séance,

Mr Yvon PICHON est élu secrétaire de séance.

2. Délibération Convention groupement de commandes pour la prestation de fauchage et débroussaillage des voies communales avec la Cdc.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention de groupement de commandes pour la prestation de fauchage et de débroussaillage des voies communales proposée par le Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à la signer.

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

Fin de la séance à 18h40.

Le Maire, Laurent PELLERIN



Le secrétaire de Séance, Yvon PICHON

1

